

# **11/04 Centre d'information sur les droits de femmes et des familles en Deux-Sèvres**

jeudi 11 avril 2013, par [lpe](#)

Simon FETET, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, a reçu aujourd'hui une délégation du collectif « Femmes victimes » pour confirmer la pérennité des moyens publics alloués aux femmes victimes de violence.

Suite à la liquidation judiciaire du centre d'information sur les droits des femmes et des familles des Deux-Sèvres (CIDFF 79), les financeurs de ce dernier (Etat et Conseil régional) ont tenu les engagements financiers pris au titre de l'exercice 2013.

Dès la liquidation judiciaire confirmée, l'Etat et les collectivités qui avaient jusqu'ici concouru au bon fonctionnement du centre ont engagé un travail dans une double perspective :

- A court terme, assurer la continuité du service offert aux femmes du département pour les informer quant à leurs droits et leur fournir un appui spécifique pour l'insertion dans l'emploi. A cet égard, l'engagement financier renouvelé de l'Etat et du Conseil régional Poitou-Charentes, ainsi que l'appui de la ville de Niort pour la mise à disposition de locaux permettent de rapidement envisager une reprise partielle d'activité, avec le soutien en termes d'animation de l'union régionale des CIDFF ;
- A moyen terme, en lien avec l'union régionale des CIDFF, les travaux des représentants de l'Etat et du Conseil régional qui se poursuivent visent à identifier ou susciter la création d'une structure à même de reprendre les missions précédemment exercées par le CIDFF.